

Réf: Dossier 412174

Avis de constitution

SOCIETE « Dej' Express »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 71ème TRANCHE,
Lot 23, Ilot 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/02/2025 , et enregistrés le 21/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « Dej' Express »

Objet : HOME AGRO BUSINESS HOME GYM HOME SPA
HOMME ,

COUTURE TRANSPORT PUBLIC ,TRANSPORT DE
MARCHANDISES,HOME MULTIFONCTIONS, COMMERCE ET

VENTE TRANSFERT D'ARGENT MOBILE MONEY,

RESATAURATION, SERVICE TRAITEUR,
PRESTATIONS DE SERVICE,

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens
meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

et généralement, toutes opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7ième TRANCHE, Lot 23, Ilot 25

Dirigeant(s) Mme ATAYI BATCHO VERONIQUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05639 du 05/06/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°33999/GTCA/RC/2025 du 05/06/2025

